



Lyon, le 31 janvier 2025

Monsieur Bruno BERNARD
Président
Métropole de Lyon

À l'attention de Madame la Vice-présidente aux Ressources Humaines, Zemorda KHELIFI

L'intersyndicale vous adresse, Monsieur le Président, ainsi qu'à l'ensemble de l'exécutif Métropolitain ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Que 2025 soit pour vous, comme pour les agents, une année de dialogue et d'avancées sociales.

C'est dans ce cadre que nous vous alertons sur la situation très préoccupante dans laquelle les agents doivent assurer leurs missions de service public. Quatre points majeurs sont à traiter en urgence :

1) L'emploi :

Pour l'intersyndicale, comme pour les agents et les usagers, **il est inacceptable que l'emploi soit aussi malmené à la Métropole.**

Des gels et suppressions de postes sont constatés dans toutes les directions, sans concertation et induisent une charge de travail exponentielle. Nous nous opposons à toute suppression de postes en régie au détriment du service public, ainsi qu'à toute externalisation.

Nous vous demandons donc **expressément de publier à nouveau les avis de vacance correspondant aux besoins réels soit entre 150 et 200 avis.** Nous vous demandons également que les arbitrages réalisés en matière de RH (recrutements, reconductions) par le DG, soient respectés. Le service public est en péril.

2) L'organisation du travail :

Les gels de postes entraînent des réorganisations de fait, qui ne disent pas leur nom. L'organisation du temps de travail en 4 jours, en télétravail est inégalement appliquée et conduit à une iniquité de traitement entre agents, de plus en plus insupportable.

Nous vous demandons d'ouvrir, sans attendre, des discussions globales sur l'organisation du travail afin d'apporter plus de stabilité et d'égalité de traitement entre les agents, quelle que soit leur lieu d'affectation, ce qui permettra également de dresser le bilan de la réorganisation générale que vous avez souhaitée, lors de votre arrivée.

3) Les déroulés de carrière et l'avancement :

La notion de carrière à la Métropole n'existe plus alors qu'elle est un gage d'attractivité pour notre collectivité.

Nous continuerons notre combat pour les avancements de grade. **Il n'est pas entendable que les ratios d'avancement de grade soient aussi faibles,** contrairement à ce qui se passe par exemple à la Ville de Lyon et à la Région AURA. Nous constatons que là aussi la Métropole ne respecte pas le droit, par exemple en ne suivant pas l'ordre des points de certains tableaux d'avancement de grade, ou en créant ses propres règles au mépris du droit.

L'intersyndicale demande des avancées rapides, dès 2025, sur ce sujet qui crispe, à juste titre, un grand nombre d'agents, s'estimant lésés.

4) Les rémunérations et l'action sociale:

Vous avez consenti, après 10 ans de lutte de notre part, depuis la création de la Métropole, un geste significatif pour rétablir une équité de traitement concernant les primes annuelles.



Mais cela ne sera mis en œuvre que sur trois ans et sans indexation. Par ailleurs, il est profondément injuste d'exclure de la convergence les agents qui touchent la prime numérique, ainsi que d'autres agents, à titre individuels.

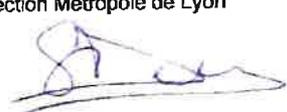
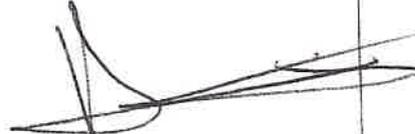
Au-delà, c'est la cohérence globale du système de rémunération qui ne tient plus avec des RIF inégalitaires et une attribution de CIA qui l'est tout autant.

A cela s'ajoute la baisse de la subvention Métropolitaine au COS de près de 380 000 € ainsi que le remplacement de l'allocation de départ à la retraite, versée initialement par le COS, par l'allocation d'accompagnement à la transition de vie avec une baisse budgétaire de 300 000 € au détriment des agents.

En conclusion, à l'occasion notamment de la refonte des lignes directrices de gestion, document qui devrait être considéré comme structurant, nous vous demandons de favoriser un alignement vers le haut du régime indemnitaire et des primes correspondant au niveau de notre collectivité de 9500 agents.

Notre action et nos revendications sont globales, que ce soit sur les postes en nombre insuffisants, une organisation du travail très stressante pour les agents, des carrières peu dynamiques, des rémunérations en berne et globalement incohérentes voire illégales.

L'intersyndicale souhaite vous rencontrer au plus vite pour évoquer tous ces sujets et dégager une méthode de travail ainsi qu'un calendrier cohérent.

<p>CFDT Simon DAVIAS Secrétaire Général Section Métropole de Lyon</p> 	<p>CFTC Franck GARAYT Président CFTC Métropole de Lyon</p> 	<p>FA Thierry ILTIS Secrétaire général</p> 
<p>FO Azzedine TOUATI Secrétaire général</p> 	<p>SNT CFE-CGC Sébastien RENEVIER Secrétaire général SNT CFE-CGC</p> 	<p>SUD Lounès LOUNES Secrétaire général</p> 
<p>Ufict-CGT Anne-Marie SANCHEZ Secrétaire générale UFICT-CGT p/o Emeline Maul Secrétaire générale adjointe UFICT-CGT</p> 	<p>UNICAT Yvon PEREZ Secrétaire général</p> 	<p>UNSA José RODRIGUEZ Secrétaire général</p> 